

# COMPTE-RENDU RÉUNION

## du 19 novembre 2020

**Objet : Groupe de travail – Réaménagement de la rue Auguste Demmler et de l’avenue du Lycée Lakanal (section Victor Hugo – Pont Laurin)**

Participants :

Isabelle Spiers, Maire Adjointe déléguée à l’Aménagement urbain et au cadre de vie,  
Sandra Zerbib, Directrice des Services Techniques de la Mairie de BLR,  
Alain Trocquemé, Responsable Espace Public, Services Techniques de la Mairie de BLR,  
L’Hadi Benallegue, Technicien Espace Public, Services Techniques de la Mairie de BLR,  
Benoît Bignon, bureau d’études Techni’Cité, Maître d’œuvre,

et les membres résidents inscrits au groupe de travail au nombre de 12.

### **1. Ordre du jour :**

- Introduction d’Isabelle Spiers
- Présentation de l’ordre du jour avec support vidéo :
  - Les travaux préparatoires (enfouissement des réseaux, concessionnaires, éclairage public)
  - Les aménagements de voirie et le stationnement
  - les arbres
- Échanges
- Suites de la concertation

### **2. Les travaux préparatoires:**

**Les travaux concessionnaires (Veolia = eau, GRDF= gaz, ...)**

- Rue Auguste Demmler :
  - VEOLIA prévoit au second semestre 2021 (à confirmer), le renouvellement de 100 ml de canalisation entre les N°12 et 36
  - Pas de travaux pour le réseau Gaz
  - Pas de travaux sur les réseaux électriques enterrés BT et HTA
- Avenue du Lycée Lakanal :
  - Travaux gaz déjà effectués
  - enfouissement des réseaux aériens à prévoir
  - en attente de diagnostic de Véolia concernant le réseau d’eau

**Les travaux du territoire VSGP pour l’assainissement**

- Rue Auguste Demmler : inspection télévisée des réseaux réalisée en décembre 2020, en attente d’un retour de diagnostic de VSGP
- Avenue du lycée Lakanal : inspection télévisée des réseaux réalisée en novembre 2019
  - o réseau eaux usées (EU) : 255 ml de canalisation à remplacer, 10 branchements particuliers à remplacer
  - o Réseau eaux pluviales (EP) : canalisation sans travaux, 5 branchements particuliers à remplacer
  - o Durée estimée du chantier : 3 mois.

### **Les réseaux souterrains (électricité, télécommunications, eau, gaz, assainissement)**

- Un important encombrement de réseaux sur l'ensemble du linéaire, sous les trottoirs et sous la chaussée : Elec HTA, Elec BT, Télécom, AEP, Gaz, EU, EP
- Le profil du projet de voirie doit s'adapter pour permettre la plantation d'arbres.

### **Les réseaux aériens (Électricité, télécommunications, Éclairage Public)**

L'enfouissement s'effectuera courant 2022 après réalisation des enquêtes riverains et des études.

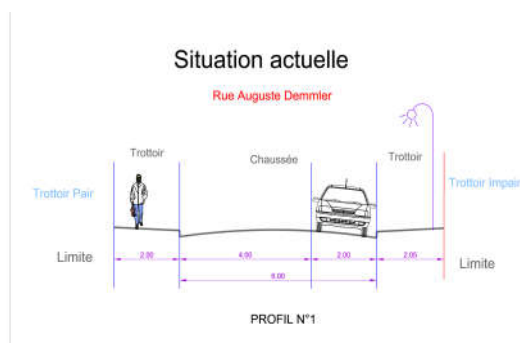
Durée des travaux : environ 6 mois

L'éclairage public est équipé de lanternes Lanternes SHP 150 Watt sur mâts béton partageant les réseaux élec. et télécom

## **3. Les aménagements de voirie et le stationnement:**

### **Présentation de l'existant :**

- Largeur de voirie : 4m
- Nombre de stationnements : 37 places
- Nombre d'arbres : 0
- Largeur trottoirs entre 1,40 et 2,50



### **Rappel des décisions du groupe de travail du 28/02/2020 :**

- Pas de mise en sens unique de la rue
- Étudier un profil similaire à la rue des Filmins avec des zones de croisement et un trottoir plus large pour implantation d'arbres. Voir la possibilité d'implanter des arbres des 2 côtés de la voie
- Projet permettant de réduire la vitesse des automobilistes pour plus de sécurité et un cadre de vie apaisé
- Choix des lanternes classiques plutôt que les candélabres plus routiers
- Propositions à faire concernant les essences d'arbres
- Intégrer si possible au projet la partie haute de l'avenue du Lycée Lakanal (entre V. Hugo et Demmler)

### **Les décisions restant à prendre :**

- Les revêtements de sol : trottoirs, bateaux, zones de croisement
- Le mobilier urbain
- protections des trottoirs : barrières et/ou potelets sur trottoirs
- Les essences d'arbres

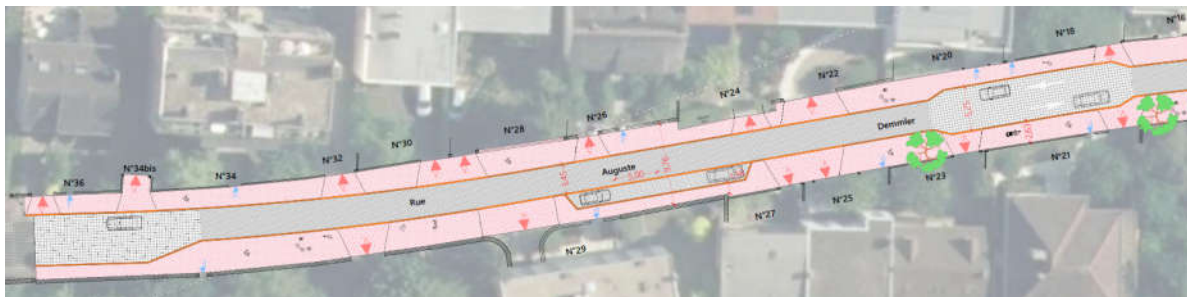
### **La Ville présente :**

- l'état existant de la rue des Filmins
- les aménagements de voirie habituels à Bourg-la-Reine
- Le type d'éclairage public couramment utilisé

## Le maître d'œuvre présente deux propositions d'aménagement :

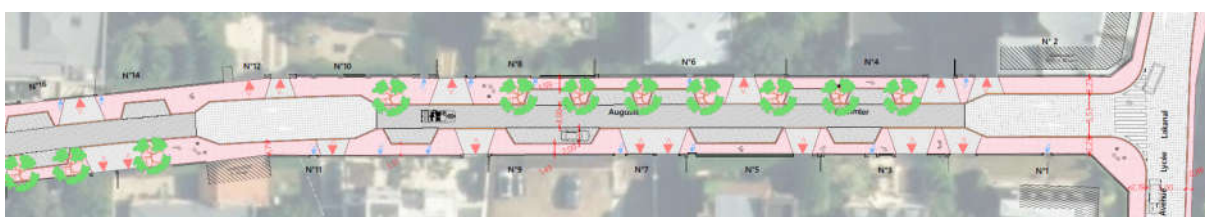
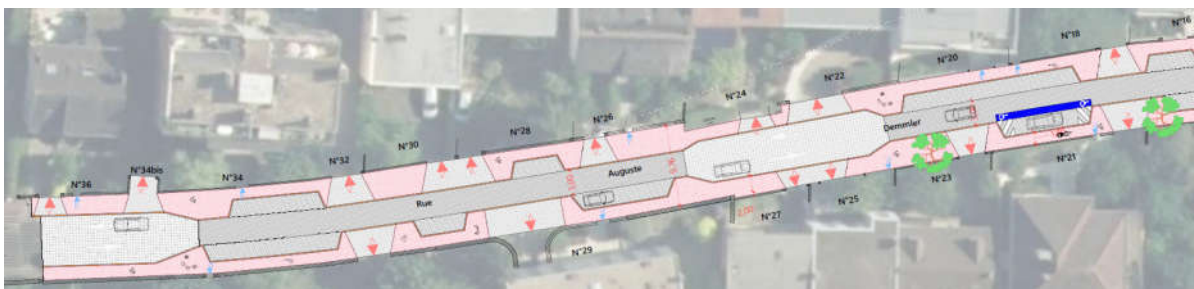
### **Proposition 1 :**

- Largeur de chaussée identique à celle présente sur Sceaux (3,45m)
- Une zone de croisement intermédiaire: distance entre 2 zones de croisement : 87 et 123ml
- Nombre de stationnements : 11 places
- Nombre d'arbres : 13 arbres
- Largeur trottoirs entre 1,40 et 3,90m



### **Proposition 2 :**

- Largeur de chaussée réduite à 3m
- 2 zones de croisement intermédiaires: distance entre 2 zones de croisement : 55, 57 et 76ml
- Nombre de stationnements : 29 places
- Nombre d'arbres : 12 arbres
- Largeur trottoirs entre 1,40 et 3,70m



### **Les 2 hypothèses peuvent être mixées par exemple :**

- Largeur de chaussée identique à celle présente sur Sceaux (3,45m)
- 2 zones de croisement intermédiaires: distance entre 2 zones de croisement : 55, 57 et 76ml
- ...

### **Les arbres :**

Différents choix proposés :

- Liquidambar styraciflua – Copalme d'Amérique
- Malus baccata « Street Parade » - Pommier à fleurs
- Amélanchier arborea « Robin Hill » - Amélanchier d'Amérique
- Robinier
- Chitalpa tashkentensis
- Ostrya carpinifolia
- Prunus Sunset
- Tulipier fastigiata (liriodendron)

### **4. Echanges :**

#### **Concernant l'avenue du Lycée Lakanal :**

- Demande de solliciter la RATP pour effectuer un contrôle de stabilité du talus avant travaux (affaissement de bord de chaussée constaté au droit de la Villa Hennebique)
- Hypothèse d'aménagement en espace partagé sans dénivelé au niveau des bordures de trottoir (il est constaté que les étudiants du Lycée circulent sur toute la largeur de la voirie).
- Souhait de réintégrer le carrefour avec l'avenue Victor Hugo dans le périmètre du projet. Problème de sécurité entre les véhicules et les piétons notamment les enfants du lycée Lakanal. Priorité à droite non respectée
- Radar pédagogique installé prochainement dans l'avenue Victor Hugo

#### **Concernant la rue Auguste Demmler :**

- Demande d'avoir plusieurs essences d'arbres.
- Voir possibilité de planter de l'arbustif quand impossibilité de planter des arbres (à cause des réseaux enterrés)
- Demande d'avoir une chaussée de largeur supérieure à 3m pour laisser de la place aux vélos lors des croisements
- Prévoir des emplacements de stationnement pour les vélos
- Demande d'utiliser des couleurs claires pour les revêtements de sols
- Protection des bateaux : potelets → pas de mise en place de potelet de part et d'autre du bateau dans un 1<sup>er</sup> temps
- Etudier les éventuels problèmes de visibilité s'il n'y a qu'une seule zone de croisements intermédiaire
- Hypothèse du stationnement résidentiel
- Prévoir des bancs dans l'aménagement

#### **La suite de la concertation:**

- Les plans d'aménagement et le compte rendu de réunion seront mis sur le site de la Ville.
- Prochaine réunion du groupe de travail avant mi-février 2021.